

PROTCOLE SANITAIRE RENFORCE

Novembre 2020

Le protocole sanitaire défini en juillet 2020 a été renforcé à compter du 2 novembre dans les lycées pour répondre à deux exigences : l'accueil des élèves pour la continuité des apprentissages et la sécurité sanitaire et sécuritaire.

Afin de limiter le brassage des élèves dans certains établissements en raison de la taille des lycées et l'organisation des enseignements (enseignements de spécialité, TP, TD, sciences, LV, options) chaque établissement peut mettre en place une organisation qui lui est propre.

Le lycée Portes de l'Oisans accueille 1316 élèves. La mise en place des allègements des effectifs avec une alternance présentiel/à distance permettra de baisser significativement le nombre d'élèves en présentiel (environ 40% en moyenne). Concernant l'organisation de la continuité pédagogique pour les élèves à distance, le lycée s'adaptera aux demandes des enseignants en fonction des classes, aux bilans du suivi pédagogique et administratif et aux difficultés que pourraient rencontrer certaines familles.

Les règles de distanciation physique

1) EPS

- Les sports collectifs avec contact sont remplacés par une autre activité
- Le volley est maintenu avec le respect des distances : adaptation des consignes tout comme les autres activités physiques
- L'effectif de la plupart des classes est réduit en suivant l'expertise et la demande des enseignants pour chaque niveau/classe
- Maintien des CCF en terminale sur convocation par les enseignants
- Compétitions de l'AS supprimées

2) PFMP

Les stages sont maintenus pour la plupart mais certains sont reportés (services impactés par la fermeture des commerces). Si des élèves ont des difficultés pour trouver un lieu de stage ou si le stage est annulé par l'entreprise, les élèves sont pris en charge en présentiel sur leurs semaines de stage et viennent travailler au lycée sur leur projet pour être évalués en fonction des compétences du référentiel, sauf pendant les semaines où le niveau est placé en distanciel.

3) Internat

- 2 élèves du même niveau par chambre avec distanciation de plus de 1 mètre
- Port du masque en dehors de la chambre
- Pas de regroupement à l'extérieur des chambres

4) Cours en classe : l'organisation a été détaillée aux personnels et aux familles suivant un planning d'alternance assurant entre 50 et 100% de cours en présentiel selon les classes, suivant les priorités établies avec les équipes éducatives.

Accueil des élèves :

- CAP, 3^{ème} prépa métier et Terminales Bac Pro : 100% en présentiel. Les 3^{ème} prépa métiers auront quelques aménagements d'EDT
- 2^{nde}, 1^{ère} et Term : alternance suivant le calendrier diffusé, 5 semaines du 16/11 au 18/12, avec un aménagement possible selon l'évolution de la situation sanitaire
- BTS : alternance une semaine sur deux 1^{ère} et 2^{ème} année sauf dérogation
- Elèves internes : ils suivent les alternances de leur niveau mais peuvent faire la demande d'être accueillis en présentiel toutes semaines ; ils sont alors pris en charge par la vie scolaire et le CDI pour faire le travail à distance au lycée.

Les évaluations pourront être maintenues en planifiant les dates au regard de la progression effective des apprentissages.

Continuité pédagogique : plusieurs outils sont à la disposition des enseignants

L' ENT PRONOTE :

- **cahier de textes** avec pièces jointes ;
- travail à faire sur cahier de textes permettant de recueillir directement des travaux d'élèves sous forme écrite ou orale, exercice, QCM ;
- classeur pédagogique pour transmettre des contenus aux élèves à une date donnée, ou sans date, de façon pérenne ;
- **messagerie**, fil de discussion : permet de contacter rapidement un élève, un groupe, une classe, les responsables légaux, dans un environnement sécurisé et traçable ;
- **carnet de liaison** en cas de problème pour alerter les responsables légaux.

Ces outils peuvent faire l'objet de tutoriels pour les professeurs qui le demandent. Les personnels plus aguerris qui utilisent d'autres outils (Google Education ou autre) peuvent proposer une session de formation. Le recensement des besoins est en cours.

Classe CNED :

- nécessité de la création d'un compte pour les professeurs comme pour les élèves (nouveau), sécurité garantie par un outil institutionnel, ne nécessite pas une bande passante élevée pour fonctionner correctement ;
- aucune compétence numérique particulière requise en dehors de la création d'un compte via une adresse mail, l'enseignant et l'élève sont guidés de façon claire et compréhensible pour l'utilisation ;
- les professeurs qui le souhaitent pourront être guidés en contactant une personne référente s'ils rencontrent des difficultés, un temps de formation peut être prévu.

Un cours en présentiel peut être partagé par un professeur, depuis sa salle de classe, si c'est techniquement faisable. Cela reste à l'initiative de chaque enseignant.

Outils divers moins RGPD, Zoom, discord, etc. pour les experts :

- possibilité de recenser les plateformes utilisées pour les cours hybrides ;

Eduscol :

- ressources pédagogiques à disposition des enseignants avec mise à jour réalisée par les corps d'inspection

Suivi pédagogique :

Chaque enseignant devra contrôler la mise en place de sa continuité pédagogique, faire remonter au PP, CPE et direction, les difficultés rencontrées par les élèves. Le recensement des situations individuelles a été réalisé par chaque PP avant le démarrage de l'alternance. Le suivi des absences sera mené conjointement par les enseignants et les CPE qui alerteront les parents avec convocation des élèves dans les plus brefs délais.

Suivi du dispositif :

Un 1^{er} bilan sera analysé après trois semaines de fonctionnement, suite aux remontées des enseignants mais également des parents et des élèves. Dès qu'un enseignant constate qu'un élève décroche, il faut en avertir la vie scolaire et la direction.

L'application des gestes barrières

1) Lavage des mains et désinfection

- Mise en place de plusieurs bornes de gel hydro alcoolique dans le lycée
- Vaporisation de gel dans les mains de tous les élèves à l'entrée
- Gel hydro alcoolique dans chaque salle de classe pour les personnels
- Savon disponible dans tous les sanitaires pour les élèves
- Virucide pour désinfecter les zones de contact plusieurs fois dans la journée si nécessaire dans les salles spécifiques (informatique, TP, etc.)

2) EPS :

- Réduction et adaptation des activités
- Port du masque en dehors des activités physiques avec respect de la distanciation de 2m dès que le masque n'est pas porté

3) Port du masque

Le port du masque est obligatoire dans tout le lycée pour les personnels et pour les élèves. Il doit être changé au bout de 4h. Les masques doivent être dans une pochette individuelle.

4) Ventilation des classes et autres locaux

L'aération des locaux doit être fréquente et régulière et doit être réalisée en moyenne toutes les 2 heures pendant 15' au moins, si possible 10' toutes les heures.

- En début et fin d'heure
- Sur la pause méridienne et récréations
- Sur les temps du nettoyage des salles

Le brassage des élèves

1) Pour éviter un flux trop important d'élèves dans les locaux, la circulation est organisée ainsi :

- Les élèves attendent dans la cour et montent en salle de cours à la sonnerie
- Le sens de circulation défini doit être respecté (flèches et sens interdits)

- Aucun élève ne stationne dans les couloirs pendant les récréations
- 2) La restauration scolaire
- Les élèves qui terminent leurs cours à 11h vont directement déjeuner. Le service durera 30' avec 2 ou 3 services assurés selon les jours et l'affluence
 - 282 élèves peuvent manger en respectant une distanciation sociale matérialisée par une chaise sur deux supprimée
 - La réduction de la jauge d'accueil au lycée avec l'alternance par niveau mise en place à partir du 16/11 permet d'accueillir tous les élèves qui le souhaitent à la demi-pension
 - En cas de remontée de la jauge, les dispositions mises en place le mardi et jeudi pour répartir les élèves seront réactivées (les terminales générales libérées 15mn plus tôt déjeunent en premier avant midi et les premières générales décalées de 15mn déjeunent en dernier en fin de service)
- 3) CDI
- Un protocole spécifique pour l'accueil a été mis en place et communiqué avec sens de circulation, distanciation et horaires

Le nettoyage et désinfection des locaux et matériels

- Un nettoyage quotidien de toutes les salles
- Mise en place de savon dans tous les sanitaires
- Mise en place de gel hydro alcoolique à usage des personnels dans chaque salle
- Mise en place de virucide dans les salles spécifiques pour le nettoyage des claviers, souris et toute surface utilisée par plusieurs personnes régulièrement

Information et communication

- 1) Les parents
- Ils sont informés des conditions de fonctionnement de l'établissement via Pronote + page d'accueil du site internet
 - Ils jouent un rôle important dans le rappel du respect des gestes barrières et fournissent les 2 masques quotidiens indispensables à chaque élève
 - Ils alertent l'établissement dès l'apparition de symptôme ou d'un cas confirmé au sein du foyer
- 2) L'infirmière
- Elle est en relation avec les familles pour collecter tous les cas et informer des procédures à suivre (prise de température, utilisation du masque, lavage des mains)
- 3) Les élèves
- Un rappel systématique des gestes barrières doit être fait avec explications par tous les personnels à chaque occasion. Cela est complété par un affichage aux points stratégiques (sanitaires et bornes turboself)
- 4) L'accueil

Toute personne étrangère au lycée doit passer par l'accueil (identité + signature).